



Paysage info n°14

Automne 2014

Sommaire

- **Actualité du Réseau Paysage Midi-Pyrénées**
- **Zoom sur...**
- **Manifestations, colloques, conférences, animations territoriales**
- **À lire, à voir, à parcourir, à découvrir**

Actualité du Réseau Paysage Midi-Pyrénées

Le 27 novembre venez participer à la prochaine journée thématique d'échange : Paysages des territoires urbains et péri-urbains. Comment améliorer la prise en compte de l'agriculture aux abords des villes ?

L'exemple de l'aire urbaine de Toulouse - à Pin-Balma (31)

Les espaces périurbains sont devenus des espaces à enjeux forts puisqu'ils concentrent l'essentiel de la croissance démographique française. Ce sont d'anciens territoires ruraux et agricoles qui se sont vus investis d'autres fonctions le plus souvent en lien avec l'expansion des villes. Depuis les années 1970, l'étalement urbain contribue à former des espaces en mutation, en recherche d'équilibre, tout en impactant les paysages comme les espaces de production agricole. Cependant l'agriculture semble encore jouer un rôle important sur ces territoires entre villes et campagnes, notamment par l'exploitation des terres qui favorise le maintien de paysages ouverts et contribue à la diversité de la qualité du cadre de vie.

Différents types d'agriculture remplissent d'autres fonctions, perçues différemment suivant les acteurs. Selon les cas de figure, les acteurs du monde agricole peuvent ressentir négativement cette situation (face aux pressions foncières notamment ou aux conflits avec le voisinage), sinon y voir une opportunité pour mieux s'ancrer localement (développement des circuits courts, diversification des productions, accueil à la ferme, etc.). Notamment face à des enjeux de consommation de l'espace, de préservation des ressources agro-nomiques, de sécurité alimentaire et de relocalisation des productions, mais aussi pour des questions environnementales ou paysagères, différentes politiques publiques s'attellent à préserver cette activité à proximité des villes alors qu'elle est soumise à de fortes pressions urbaines.



Dans ce cadre, villes et campagnes ne sont plus opposées comme cela a pu être le cas à une certaine période, et l'on nous invite à reconsidérer les (inter)relations entre ces différents espaces.

Ainsi, il existe selon les échelles différents dispositifs de planification et de protection (tels les SCoT, PLU et PLUi, ZAP¹, PAEN², Agenda 21), qui tentent de mieux prendre en compte ces agricultures urbaines et périurbaines. Cette journée thématique d'échange se propose de les questionner à travers des visites in situ de différents exemples d'agricultures urbaines et périurbaines, tous situés dans l'entité agro-paysagère des « plaines et coteaux du Lauragais » de l'Est de l'aire urbaine toulousaine. Cette réflexion sera menée à différentes échelles, allant d'une échelle micro-locale (une parcelle / un jardin) à une échelle plus large (aire-urbaine).

Le programme et les inscriptions sont consultables sur :

<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/le-reseau-paysage-midi-pyrenees-r1731.html>

Les Perspectives de fin d'année

Le Vendredi 12 décembre 2014 nous vous invitons à participer à la réunion plénière du réseau Paysage Midi-Pyrénées à Toulouse.

Le programme et les inscriptions seront consultables prochainement sur :

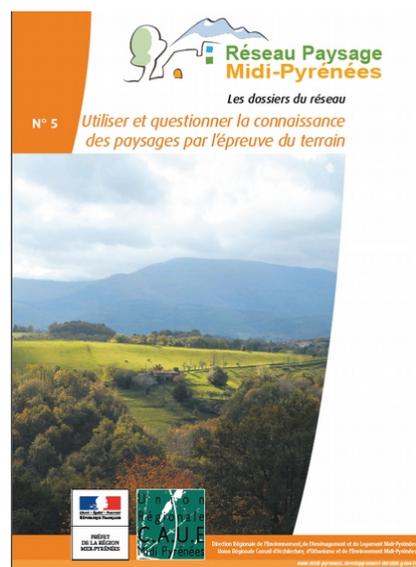
<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/le-reseau-paysage-midi-pyrenees-r1731.html>

Les Dossiers du réseau

Dans le but de valoriser et d'approfondir le contenu des journées thématiques d'échanges, les « dossiers du réseau » ont été créés. Cinq numéros sont consultables sur le site internet du réseau paysage Midi-Pyrénées :

- n°1 : Le paysage des vieilles forêts
- n°2 : Forêts et paysage : gestion, usages et perceptions
- n°3 : Garonne et Paysage : se réappropriier le fleuve !
- n°4 : Le point sur les « Atlas de paysage » en région
- **Nouveau dossier** : n°5 : Utiliser et questionner la connaissance des paysages à l'épreuve du terrain.

Les dossiers du réseau sont disponibles sur le site internet de la DREAL



Le Dossier du réseau n°5

Le site Internet

Le site internet du Réseau Paysage est hébergé sur le site internet de la DREAL dans la rubrique territoire et logement : <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/le-reseau-paysage-midi-pyrenees-r1731.html>

Vous y trouverez la présentation du réseau, les activités du réseau, les publications et les actualités sur le paysage à travers la rubrique « paysage-info ».

¹ La Zone Agricole Protégée (ZAP) a pour but de protéger l'espace agricole et forestier, en milieu péri-urbain. L'article L112-2 du Code rural précise les deux critères pour le classement des espaces agricoles : la qualité de leur production et leur situation géographique.

² Le Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PAEN) permet de réunir dans un même outil une possibilité de maîtrise foncière et un projet de développement et d'aménagement.

ZOOM SUR...

Annnonce en Conseil des Ministres : 10 actions pour la reconquête des paysages et la place de la nature en ville

La France est riche de paysages d'une exceptionnelle diversité ; leur beauté contribue à la réputation internationale de notre pays, première destination la plus visitée au monde, et au dynamisme de notre économie touristique qui représente 7% de notre PIB et 8% de nos emplois.

À côté de ces territoires reconnus et remarquables bénéficiant de protections et de valorisation, les paysages du quotidien constituent le cadre de vie de nos concitoyens, participent au bien-être et à l'épanouissement de chacun et de la société dans son ensemble, sont porteurs de sens, de valeurs, d'attachement pour les habitants de toutes les régions de France.

Les Français sont sensibles à la qualité paysagère de leur environnement, critère dont sept Français sur dix tiennent compte pour choisir leur lieu de résidence.

Un rapport a été remis à la ministre début septembre faisant le constat d'une perte de diversité de nos paysages, et proposant la mise en place d'un plan national d'action en la matière.

Gisements précieux d'activités et d'emplois non délocalisables, les paysages sont des éléments déterminants du cadre de vie, de la santé et du bien-être de chacun et la condition d'un art de vivre ensemble. Ce capital paysager est notre bien commun. Il mérite d'être préservé, réparé, plus équitablement distribué et mis en valeur.

Une vingtaine d'années après l'impulsion fondatrice de la Loi Paysage de 1993, le temps est venu de relancer une action vigoureuse qui mette l'accent, au-delà des sites remarquables, sur les paysages du quotidien et les lieux de vie de tous les Français.

C'est pourquoi, **Judi 25 septembre 2014, Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a annoncé en Conseil des Ministres dix actions pour la reconquête des paysages et la place de la nature en ville**, afin de mettre en place une politique nationale volontariste, incitative, partenariale et cohérente avec les objectifs du volet « Paysage » du projet de loi sur la biodiversité.

Retrouver les 10 actions pour la reconquête des paysages et la place de la nature en ville :

<http://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2014-09-25/la-reconquete-des-paysages-et-la-place-de-la-nature-en-ville>

Consulter la synthèse du rapport « Paysage et aménagement : propositions pour un plan national d'action » :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/diaporama_Remise_rapport_paysage_2014.pdf

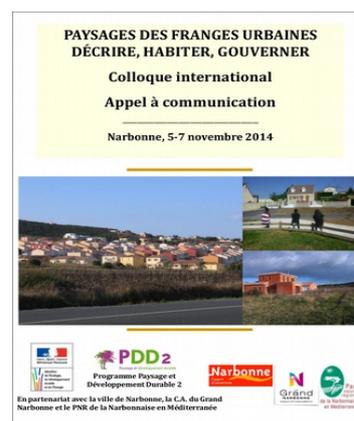
MANIFESTATIONS, COLLOQUES, CONFÉRENCES, ANIMATIONS TERRITORIALES

COLLOQUE INTERNATIONAL « PAYSAGE DES FRANGES PÉRIURBAINES » 5-7

NOVEMBRE 2014 À NARBONNE

L'objectif de ce colloque est d'interroger les espaces de franges urbaines européennes, que nous définissons comme des espaces de transition, nette ou graduée, où la ville laisse place à autre chose : la campagne, la forêt, la « nature », le terrain vague ou la friche en attente de projets...Il est conçu avant tout comme un moment d'échange permettant de rassembler et de comparer différentes expériences de recherches et de gestion centrées sur cet objet original qui concentre de nombreux enjeux.

Vous retrouverez sur le site du colloque le programme et toutes les informations pratiques : <https://sites.google.com/site/landscapesnarbonne2014/>



5ÈME JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DU PAYSAGE DE HAUTE-SAVOIE - JEUDI 6 NOVEMBRE 2014

Salle Léon Curral à Salenches (74)

- **Conférence : l'observatoire photographique des paysages de Haute-Savoie, Sylvain Duffard**, photographe, et auteur des photographies, Antoine Deneuille, conseiller paysage au Caue et Jacques Fatras, responsable du pôle Architecture, villes & territoires au Caue.

- **Quelles politiques de paysage en territoire de montagne ?**

Anne Sgard, géographe, professeur au département de géographie et d'environnement à l'Université de Genève, spécialiste du paysage et des politiques paysagères.

- **Débat : Quelles actions locales pour le cadre de vie ?**

Gabriel Doublet, maire de Saint-Cergues et vice-président de l'Agglomération Annemasse Les Voirons, Ségolène Guichard, maire de Metz-Tessy, Anne Sgard, géographe et professeur associée à l'Université de Genève, Antoine Deneuille, conseiller paysage au Caue et Arnaud Dutheil, directeur du Caue.

- **Remise des prix du concours départemental 2014 "Paysages, fleurissement et cadre de vie".**

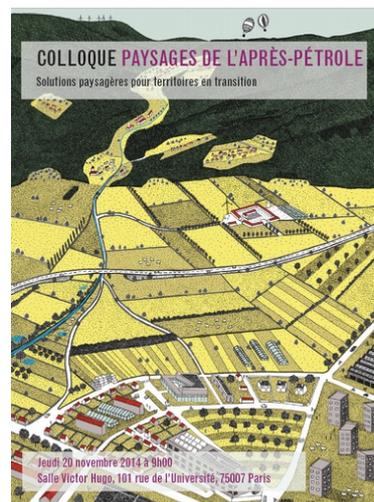
Renseignements et inscriptions : <http://www.caue74.fr/actualites/novembre/5eme-journee-departementale-du-paysage.html>

COLLOQUE « PAYSAGES DE L'APRÈS PÉTROLE, SOLUTIONS PAYSAGÈRES POUR TERRITOIRES EN TRANSITION »" 20 NOVEMBRE 2014. Salle Victor Hugo, au 101 rue de l'Université, Paris VII.

Une énergie abondante et bon marché a permis le confort et la prospérité. Elle a aussi provoqué des pollutions sans précédent, la désertification de certaines campagnes, une aggravation des inégalités sociales et un étalement urbain qui banalise l'espace. La transition énergétique appelle d'autres façons d'aménager les territoires. Elle suscite d'ores et déjà de nouvelles dynamiques de projet pour assurer leur développement durable et harmonieux.

Articulées sur une connaissance fine des singularités géographiques et humaines, de nombreuses démarches paysagères proposent de fait des solutions d'aménagement plus pertinentes et plus sobres. Par l'attention portée aux réalités des lieux et à leurs paysages, elles recomposent un cadre de vie de qualité qui réinvente avec évidence un art du bien vivre ensemble.

Analysons et diffusons les savoir-faire et les méthodes des « solutions paysagères » ainsi mises en œuvre pour assurer les objectifs de la transition.



Renseignements et inscriptions : https://gallery.mailchimp.com/7575507c9145f89b3b2dd5f5e/files/Programme_A4_basse_re_solution.pdf

11È RENCONTRES EURO-MÉDITERRANÉENNES DE VOLUBILIS DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2014

Théâtre des Halles, direction Alain Timar - rue du Roi René - 84000 Avignon

Conférences, débats, arts visuels et vivants « **VIVRE, RÉVER, CRÉER LA VILLE ET LES PAYSAGES " LE TEMPS " »**

Renseignements et inscriptions : <http://www.volubilis.org/-ACTUALITE-.htm>

À lire, à voir, à parcourir, à découvrir

À lire, à parcourir

QUAND LA FORÊT PROGRESSE, LA RECONQUÊTE DES PAYSAGES S'IMPOSE (09)

Dans le parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, la forêt progresse de 700 hectares par an faisant disparaître points de vue panoramiques et patrimoine rural. Le parc et les communes veulent aujourd'hui déboiser pour rouvrir les paysages.

Pour lire la suite : <http://www.mairieconseils.net/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExpérience/Expérience&cid=1250267332461>

LA MAISON INDIVIDUELLE. VERS DES PAYSAGES SOUTENABLES ?

Sous la direction de : Yann Nussaume – Aliko-Myrto Perysinaki et Jahanna Sery - Editions de la Villette

Consommatrice d'espace, énergivore par la multiplication des infrastructures et des trajets qu'elle engendre le plus souvent, la maison individuelle, modèle auquel aspirent les trois quarts des Français, apparaît à de nombreux égards comme le contre exemple d'un développement soutenable.

Ce recueil de textes écrits par des spécialistes de différents domaines (architecture, droit, économie, géographie, sociologie, urbanisme, paysage, bureaux d'études techniques) encourage par ses regards croisés une réflexion plurielle conjuguant différentes échelles : l'intérieur de la maison, son enveloppe, la parcelle sur laquelle elle se situe, le paysage dans lequel elle s'inscrit. Naissent alors plusieurs pistes de réflexion pour faire de ce type d'habitat une entité durable : la préservation des équilibres entre espaces naturels et espaces habités par l'adoption de politiques responsables, l'amélioration technique des enveloppes et des équipements, exigée par les réglementations thermiques successives, la meilleure formation des professionnels de la construction, la mutualisation de certaines installations, la mise en place de solutions de gouvernance novatrices, la préservation du paysage par la considération de la trame verte et bleue. Une mise en perspective internationale, par l'évocation des pratiques dans le Vorarlberg, en Suisse et au Japon, complète cette réflexion et ouvre vers de nouveaux possibles.

LES JARDINS DANS LA VILLE ENTRE NATURE ET CULTURE (PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES)

Marie-Jo Menozzi (dir.). Avec la participation de Sandrine Manusset et Frédéric Bioret ,2014, En coédition avec la Société d'écologie humaine.

À partir de trois focales d'observation, le paysage, les relations sociales et la biodiversité, cet ouvrage présente les différentes facettes des jardins urbains, permettant d'en saisir toute la complexité. La diversité des approches croise les facteurs écologiques et les facteurs sociologiques : différentes disciplines, anthropologie, sociologie, géographie ou écologie nous ouvrent à un regard renouvelé sur les jardins, leur sens et leurs pratiques.



OBSERVATORI DEL PAISATGE DE CATALUNYA : LA PLANIFICATION DU PAYSAGE À L'ÉCHELLE LOCALE EN EUROPE

L'intérêt croissant du monde local pour le paysage a mené l'Observatoire catalan du paysage à réaliser, en collaboration avec le Ministère du Tourisme et de l'Environnement d'Andorre, une étude intitulée « La planificació del paisatge en l'àmbit local a Europa. Els casos d'Alemanya, França, Països Baixos, Regne Unit, Suïssa i la regió de Valònia, a Bèlgica » (La planification du paysage à l'échelle locale en Europe. Les cas de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Wallonie). Vous pouvez la consulter sur : http://www.catpaisatge.net/fra/monlocal_doc.php

Quels outils existe-t-il en Europe pour intégrer le paysage à l'échelle locale ? Comment ces outils sont-ils liés et s'articulent-ils avec la planification locale ? Quelle est leur portée et sont-ils efficaces ? Quel rôle la société civile y joue-t-elle ? En posant ces questions, ce document aspire à contribuer, au débat sur la façon dont le monde local peut aborder le paysage, à partir de l'étude des principales expériences européennes.

Ce document sera prochainement publié en catalan et en anglais, avec le soutien du Gouvernement d'Andorre, dans la collection « Documents » de l'Observatoire catalan du paysage.

LA QUATRIÈME ÉDITION DU RENDEZ-VOUS DES PRATIQUES ÉMERGENTES EN MATIÈRE D'URBANISME DURABLE ET CONCERTÉ « ECHANGES URBAINS » (ORGANISATION : APUMP, ULR ET APUA)

le jeudi 4 décembre 2014 au Centre des Congrès Pierre Baudis à TOULOUSE. (métro ligne B, station Compans-Caffarelli).

Programme détaillé de cette manifestation à l'adresse suivante : <http://www.echangesurbains.org/article-le-programme-des-4emes-rencontres-124733942.html>

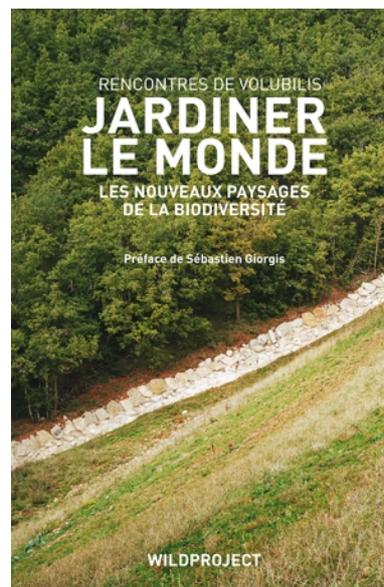
JARDINER LE MONDE, LES NOUVEAUX PAYSAGES DE LA BIODIVERSITÉ

Cet ouvrage mobilise les savoirs de paysagistes, d'urbanistes, d'architectes, d'élus et de techniciens de collectivités, d'écologues, de sociologues, de naturalistes, et de porteurs de projets. Au niveau du jardin, de la commune, de la métropole, de la région, du pays, du continent, comment faire en sorte que nos projets d'aménagement contribuent au renforcement, et non à l'érosion, de la biodiversité ?

Il s'élabore aujourd'hui une nouvelle attitude de projet, de nouveaux modes de gestion de la ville et des paysages : s'efforcer de rendre accueillant au vivant chaque centimètre carré du monde habité.

Sur cette question essentielle au développement des sociétés locales et mondiales, ce livre rassemble des acteurs qui témoignent, échangent, débattent et ouvrent de nouvelles pistes pour mettre en œuvre cette révolution des pratiques.

Plus d'informations sur le livre, les auteurs et la table des matières : <http://www.wildproject.org/jardiner-le-mond>



UN ATLAS DES PAYSAGES POUR LA RÉGION AUVERGNE

La DREAL a présenté l'atlas des paysages d'Auvergne le 26 septembre, en présence de 70 partenaires. Cet outil pratique d'exploration des territoires a été réalisé à l'initiative de la DREAL, dans le cadre d'une démarche participative, par un groupement de professionnels : paysagistes, ethnobotanistes et photographes naturalistes. Consultable sur internet, l'atlas offre un espace d'échange et d'informations très accessible permettant de faire vivre le réseau régional des acteurs du paysage.

Vous pouvez parcourir l'Atlas sur : <http://www.paysages.auvergne.gouv.fr>



Directeur de publication :

DREAL Midi-Pyrénées, Service Territoires Aménagement Énergie, Logement
Jean-Philippe Guérinet

Comité de rédaction :

Catherine Pellegrin-Hollard et le comité d'animation du Réseau Paysage Midi-Pyrénées.

Crédits photos :

Catherine Pellegrin-Hollard
DREAL Midi-Pyrénées

Contact :

catherine.hollard@developpement-durable.gouv.fr